

# Le groupe angevin de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes

à travers les Archives de Cécile Brunschvicg (1914-1935)

Frédéric DABOUIS

Union Française pour le Suffrage des Femmes, 53, rue Scheffer, Paris (16)  
UNION FRATERNELLE DES FEMMES, 11, rue Montparnasse, PARIS 6<sup>e</sup> - LIGUE FRANÇAISE POUR LE DROIT DES FEMMES, 14, rue Milton.  
LIGUE D'ÉLECTEURS POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES, 14, rue Marek, PARIS 6<sup>e</sup> - CENTRAL-OFFICE, 12, rue Laffitte.

Dans tous les grands pays d'Europe,  
les Femmes votent ou vont voter.  
**Les Françaises ne votent pas!**

**Les Françaises veulent voter!**

**C'EST LEUR DROIT.** - La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement ou par leurs représentants à sa formation. (Déclaration des Droits de l'Homme, art. 6).

**C'EST LEUR DEVOIR.** - Nul n'a le droit de se désintéresser des affaires publiques.

**C'EST LEUR INTÉRÊT.** - La loi politique ignorant la femme, la loi civile l'infériorise, la loi économique l'écrase.

**C'EST L'INTÉRÊT DE LA FAMILLE.** - Libérer l'épouse de l'incapacité qui pèse sur elle, c'est augmenter sa dignité, accroître le respect qui lui est dû par ses enfants, et consolider ainsi la famille.

**C'EST L'INTÉRÊT DE LA SOCIÉTÉ.** - Le libre et complet développement de toutes les facultés individuelles est indispensable au progrès social et à la prospérité du pays.

**C'EST L'INTÉRÊT DE LA RACE.** - La femme est la protectrice naturelle de l'enfance, l'adversaire irréductible de l'alcoolisme qui engendre la tuberculose, la débauche, la folie et le crime.

**C'EST L'INTÉRÊT DE LA PATRIE.** - Pour se relever de ses ruines, la France a besoin de toutes les compétences, de tous les dévouements, de toutes les énergies.

**C'EST L'INTÉRÊT DE L'HUMANITÉ.** - Donner le bulletin de vote aux épouses et aux mères, c'est leur permettre d'agir pour rendre les guerres impossibles.

**Français!**  
A quel parti que vous apparteniez, exigez de vos représentants qu'ils fassent aboutir sans délai la réforme adoptée par la Chambre le 20 Mai 1919, reconnaissant **AUX FRANÇAISES LE DROIT DE SUFFRAGE.**

Impression Gauthier, 8, rue de Valenciennes, Paris - Placement gratuit (Sténo-Dactylo) au siège du Central-Office, 12, rue Laffitte.

### **Remerciements**

Je voudrais remercier ici le Centre des Archives du Féminisme de l'Université d'Angers qui m'a facilité l'accès aux archives de Cécile Brunshvicg, notamment la responsable du Centre, France Chabod, pour sa gentillesse.

Merci aussi au personnel des Archives départementales de Maine-et-Loire.



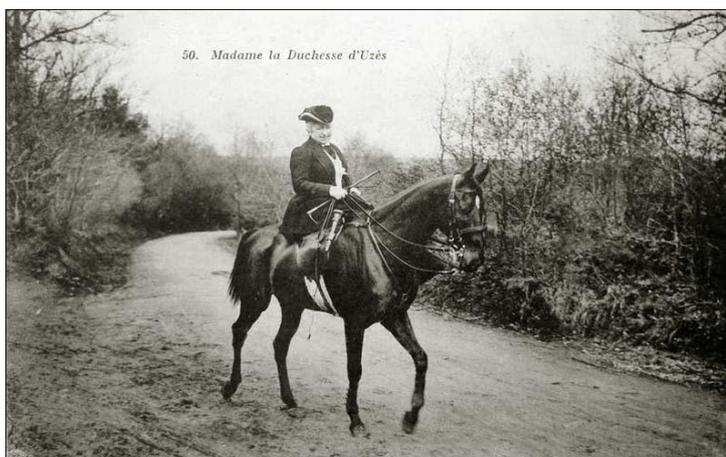
**Cécile Brunshvicg, secrétaire générale (1910)  
puis présidente de l'UFSF de 1924 à 1946**

## LE GROUPE ANGEVIN DE L'UNION FRANCAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES A TRAVERS LES ARCHIVES DE CECILE BRUNSCHVICG (1914-1935)

L'Union Française pour le Suffrage des Femmes (UFSF) a été créée en 1909. **Cécile Brunshvicg**<sup>1</sup>, dont les archives, après avoir transité par Berlin puis Moscou, ont été déposées en octobre 2000 au Centre des Archives du Féminisme de l'Université d'Angers, en a été l'une des fondatrices, avant d'en prendre la direction, d'abord comme secrétaire générale en 1910, puis comme présidente, de 1924 à sa mort en 1946. Ce travail a été effectué principalement à partir de ses archives, du dossier de police intitulé « Féminisme » conservé aux Archives Départementales de Maine-et-Loire (ADML), mais aussi de la presse locale (les quotidiens *Le Petit Courrier* et *L'Ouest-Eclair*, l'hebdomadaire *L'Effort Social*).

### **La fondation de l'UFSF**

Dans les archives de Cécile Brunshvicg, le plus ancien document est constitué d'un cahier manuscrit répertoriant les premiers dons ou cotisations<sup>2</sup> des fondatrices à l'UFSF. Les dates extrêmes de cette liste vont du 20 février au 12 décembre 1909. Les premières adhérentes appartenaient soit à la noblesse, comme la **duchesse d'Uzès**<sup>3</sup>, qui figurait en tête de la liste et qui versa



**La Duchesse d'Uzès**

200 F<sup>4</sup>, soit à la bourgeoisie, telle Cécile Brunshvicg, 26<sup>e</sup> donatrice, qui versa 50 F<sup>5</sup>. On y trouve aussi la féministe **Nelly-Roussel**, qui, bien qu'à la 9<sup>e</sup> place, ne cotisa que pour 3 F. Curieusement d'ailleurs pour des féministes, sur cette liste, certaines femmes figuraient sous le prénom de leur mari, comme « Mme Léon Philippe ». Il est vrai que l'UFSF, de tendance plutôt « modérée », n'allait pas jusqu'à remettre en cause la famille patriarcale traditionnelle. Toujours sur cette liste, quelques hommes sont présents, mais ils n'apparaissent que sur la troisième page. Ils venaient en soutien et ne peuvent donc pas être considérés comme les moteurs de l'initiative.

Sur ce feuillet d'une dizaine de pages, adresses et professions n'apparaissent qu'à la 7<sup>e</sup> page : en effet, à sa fondation, l'UFSF recruta surtout des personnes de connaissance qui habitaient Paris et se cooptaient, en quelque sorte. Si deux adresses seulement sont extérieures à Paris, les professions

<sup>1</sup> Cécile Brunshvicg (1877-1946) est surtout connue pour avoir été une des trois premières femmes Sous-Secrétaires d'Etat, à l'Education Nationale, dans le Ministère Blum (5 juin 1936-21 juin 1937), aux côtés de Suzanne Lacore (à la protection de l'Enfance) et d'Irène Joliot-Curie (à la Recherche Scientifique).

<sup>2</sup> Université d'Angers, Centre des Archives du Féminisme, Archives de Cécile Brunshvicg, 1 AF 9.

<sup>3</sup> Anne de Rochecouart de Mortemart (1847-1933), devenue duchesse d'Uzès par mariage, veuve en 1878, fut la première femme à obtenir l'équivalent du permis de conduire en 1897, et aussi la première à recevoir une contravention... pour avoir roulé à 15 km/h au lieu des 12 km/h autorisés. Royaliste orléaniste, elle aurait soutenu le général Boulanger, puis les « syndicats jaunes » hostiles aux grèves. Elle fut aussi la première femme nommée lieutenant de louveterie en 1923.

<sup>4</sup> Soit plus de 600 € actuels.

<sup>5</sup> A l'époque, un ouvrier qualifié pouvait gagner 150 F par mois, un salarié non qualifié moitié moins. Pour les femmes, les salaires moyens étaient très inférieurs.

citées indiquent une diversité grandissante, et notamment un élargissement progressif aux professions salariées intellectuelles : une employée au téléphone de Paris-2<sup>e</sup>, un ingénieur agronome, un représentant de commerce, une directrice d'école maternelle, une étudiante en Lettres, un député (**Charles Beauquier**<sup>6</sup>), une professeure, un publiciste. Mis à part le député qui verse 5 F, les autres payaient une cotisation (annuelle) modique de 2 F, soit un peu plus de 6 euros actuels.

Mais c'est surtout après la Première Guerre mondiale que le réseau de l'UFSF s'étendit en province, notamment grâce aux enseignantes : dans une liste des groupes de l'UFSF datant de l'après-guerre (incluant donc les trois départements récupérés d'Alsace-Moselle : Haut-Rhin, Bas-Rhin et Moselle), on trouve en effet beaucoup d'institutrices, de professeures, de directrices d'écoles, d'Ecoles normales, d'Ecoles Primaires Supérieures (EPS), de Cours complémentaires ou encore de lycées de jeunes filles. Par rapport à l'avant-guerre, globalement, le réseau des correspondantes départementales ou locales s'était étoffé. Pour ce qui concerne l'actuelle région des Pays-de-la-Loire, on constate cependant qu'il n'y a pas de groupes stables en Mayenne ou en Vendée : en effet, ces deux départements ne sont mentionnés chacun que deux fois (une fois avant 1914 et une seule fois après, sur les quatre listes au total - toutes non datées - qui figurent dans les archives de Cécile Brunschvicg. Quant au Maine-et-Loire, le groupe local, présent avant 1914, est quand même absent d'une liste sur quatre.

### ***L'idéologie de l'UFSF : les limites du féminisme bourgeois***

L'UFSF publia, sans doute avant 1914, une brochure intitulée *Le suffrage des femmes au Colorado*, qui développe un certain nombre d'argumentations suffragistes<sup>7</sup>. Certes, ce document avait été rédigé par deux citoyens des Etats-Unis, George Creel et le juge Ben B. Lindsey, mais le fait qu'il ait été édité par l'UFSF sans annotations critiques, nous indique que cette organisation la cautionnait. Or parmi les arguments invoqués par ces deux partisans du vote des femmes, on peut lire par exemple « qu'il était à la fois insultant et honteux de classer les femmes avec les Peaux-Rouges, les arriérés, les aliénés et les indigents ». Ce qui sous-entendait que pour eux, aucune de ces quatre dernières catégories ne méritait le droit de vote... On peut en déduire que ces deux citoyens américains étaient simultanément féministes et racistes, et de surcroît considéraient également avec mépris les classes populaires (les « indigents »), et cela sans que l'UFSF ne s'en offusque, ce qui n'était certainement pas la meilleure façon de populariser une juste cause...

### ***La propagande de l'UFSF***

Au début, les fondatrices de l'UFSF ont donc cherché à propager leurs idées dans l'entre-soi des cercles restreints de la bourgeoisie et de l'aristocratie : certaines des premières réunions se sont faites en effet sur simple invitation personnelle (comme celle du 21 mars 1915, par exemple). Toutefois, **l'affaire Couriau** nécessita une activité publique : en effet, malgré la décision d'admettre les femmes au congrès de 1910 de la Fédération du Livre, le syndicat CGT des typographes de Lyon avait refusé de syndiquer une femme - Emma Couriau - qui avait été embauchée dans une

---

<sup>6</sup> Charles Beauquier (1833-1916), député radical-socialiste du Doubs, fut l'initiateur de la première loi de protection des « sites et monuments naturels de caractère artistique » du 21 avril 1906, dite loi Beauquier.

<sup>7</sup> Archives de Cécile Brunschvicg, 1 AF 203. L'Etat du Colorado, précurseur en la matière, avait accordé le droit de vote aux femmes dès 1893, après 23 ans de débat.

imprimerie. Il avait même exclu son mari pour ne pas avoir cherché à l'en dissuader<sup>8</sup> ! L'affaire fit scandale. L'UFSF décida donc de coorganiser un « grand meeting » à Paris, salle des Sociétés Savantes, au Quartier Latin, le **15 décembre 1913**. Une grande affiche orange annonçait les « orateurs inscrits » sous la présidence de Mme de Witt-Schlumberger, alors présidente de l'UFSF : entre autres Avril de Sainte-Croix, secrétaire générale du Conseil National des Femmes Françaises (CNFF), Maria Vérone, secrétaire générale de la Ligue Française pour le Droit des Femmes (LDFD), Marianne Rauze, directrice du journal *L'Équité* et militante socialiste, Francis de Pressensé, président de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) et Auguste Keufer<sup>9</sup>, secrétaire général de la Fédération du Livre.

**SALLE DES SOCIÉTÉS SAVANTES**  
8, Rue Danton, 8

---

**LE LUNDI 15 DÉCEMBRE 1913, à 8 h. 1/4 du soir**

# GRAND MEETING

## Les Femmes ont-elles droit au Travail ?

### L'AFFAIRE COURIAU

En 1910, la Fédération du Livre décida, au Congrès de Bordeaux, que les femmes pourraient être admises dans la Fédération aux mêmes conditions que les hommes.

M<sup>me</sup> COURIAU, typographe, adressa, en 1913, une demande d'admission au Syndicat Lyonnais; malgré la décision du Congrès de Bordeaux, on lui opposa un refus formel.

M. COURIAU fut, en outre, radié du Syndicat pour n'avoir pas interdit à sa femme de continuer son métier.

Le cas de M<sup>me</sup> COURIAU n'est qu'un épisode de la campagne entreprise par certains Syndicats de Typographes pour écarter les femmes des ateliers de composition.

Une discussion publique s'impose. Il faut s'expliquer.

**Venez tous, le 15 Décembre, au MEETING**

PRÉSIDÉ PAR

**M<sup>me</sup> DE WITT-SCHLUMBERGER**, présidente de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes  
et **M. C. BOUGLÉ**, professeur à la Sorbonne

ORATEURS INSCRITS :

<b>M<sup>me</sup> AVRIL DE STE-CROIX</b> <small>Secrétaire-générale du Conseil National des Femmes Françaises</small>	<b>M<sup>me</sup> MARIA VÉRONE</b> <small>Associée à la Cour d'Appel, Secrétaire-général de la Ligue pour le Droit des Femmes</small>	<b>M<sup>me</sup> J. MÉO</b> <small>Secrétaire-général de la Fédération Feministe Universitaire</small>
<b>M<sup>me</sup> MARIANNE RAUZE</b> <small>Directrice du Journal L'Équité</small>	<b>M<sup>me</sup> C. JUSSÉLIN</b> <small>Conseillère préf. honoraire du Dépt. de la Seine</small>	<b>M<sup>me</sup> ÉLISABETH RENAUD</b> <small>Membre du Comité des Femmes Socialistes</small>
<b>FRANCIS DE PRESSENSÉ</b> <small>Président de la Ligue des Droits de l'Homme</small>	<b>KEUFER</b> <small>Secrétaire-général de la Fédération du Livre</small>	<b>ALBIN VILLEVAL</b> <small>Secrétaire du Syndicat des Correcteurs</small>
<b>ALBERT CHENEVIER</b> <small>Secrétaire-général de la Ligue d'Électeurs pour le Suffrage des Femmes</small>	<b>F. DELAISI</b>	

---

ENTRÉE : **0 FR. 20** POUR COUVRIR LES FRAIS

Cette réunion est organisée par : Le Conseil National des Femmes Françaises ; L'Amélioration du Sort de la Femme ; L'Association Générale des Étudiantes de l'Université de Paris ; Le Congrès permanent du Féminisme International ; L'Égalité ; La Fédération Feministe Universitaire ; La Fédération Feministe de Sud-Est ; La Ligue d'Électeurs pour le Suffrage des Femmes ; La Ligue Française pour le Droit des Femmes ; L'Union Française pour le Suffrage des Femmes ; L'Union Fraternelle des Femmes.

Pour tous renseignements, écrire : à l'Union Française pour le Suffrage des Femmes, **53, RUE SCHEFFER**  
à la Ligue Française pour le Droit des Femmes, **127, AVENUE DE CLICHY**

15-18. — Imp. E. COMPÉGNON, 8, rue des Martyrs, Paris

Affiche Couriau - décembre 1913 - Archives Cécile Brunshvieg - 1 AF 205

<sup>8</sup> Les syndicalistes révolutionnaires de la CGT, notamment l'institutrice Marie Guillot et le correcteur Alfred Rosmer, prirent position pour Couriau et sa femme. Cf. Christian Gras, *Alfred Rosmer et le mouvement révolutionnaire international*, Maspero, 1971, pages 39-40.

<sup>9</sup> Réformiste et positiviste, Keufer (1851-1924) était hostile aux courants révolutionnaires de la CGT, qu'ils soient marxiste ou anarchiste. Bien qu'hostile à l'interdiction du travail des femmes, il n'avait pas osé imposer la décision du congrès de la Fédération du Livre au syndicat lyonnais des typographes.

Les méthodes de propagande évoluèrent donc. Ainsi, en mars 1920, un organisateur de tournées cinématographiques en province (Capmarty, à Billancourt), qui se présentait comme sympathisant de la cause suffragiste, proposa à l'UFSF de coupler ses tournées avec des causeries féministes, tout en exposant les contraintes (séances se terminant tard dans la soirée, déplacement d'une ville à l'autre dans la matinée suivante, installation du matériel dans l'après-midi, et ainsi de suite..). Apparemment, ce projet n'eut pas de suite.

Cependant, dans l'entre-deux-guerres, l'UFSF utilisa les mêmes moyens modernes de communication que les partis politiques : tracts, affiches, réunions publiques, incluant aussi le cinéma. C'est ainsi qu'on trouve dans les archives de Cécile Brunschvicg des éléments de correspondance avec l'organisation de **Louise Weiss**<sup>10</sup> (*La Femme Nouvelle*), qui avait réalisé un court-métrage de propagande suffragiste de 12 minutes dont elle proposait la location aux autres organisations féministes.

Concernant les tracts et les affiches, il apparaît toutefois que les militantes de l'UFSF ne mettaient pas toujours elles-mêmes la main à la pâte, au moins à Paris : ainsi, en février 1933, elles firent appel à une entreprise privée du 9<sup>e</sup> arrondissement, Publicitas, pour faire apposer dans Paris un millier d'affiches. Remarquons aussi au passage que cet affichage était destiné seulement à dix arrondissements : les arrondissements les plus populaires (3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>) ne figuraient pas dans la liste. Le même contrat stipulait aussi l'emploi de trois « hommes-sandwichs » portant ces affiches pendant 4 jours dans les quartiers centraux de la capitale, sur les Grands Boulevards, notamment près des cinémas comme le Rex, ainsi qu'aux entrées des stations de métro République, Opéra et Palais-Royal. Deux autres hommes devaient être mobilisés aux côtés des hommes-sandwichs pour distribuer des tracts dans le même périmètre.

### ***Un cycle de conférences politiques***

Entre décembre 1933 et mars 1934, l'UFSF organisa un cycle de conférences données par des représentants des principaux partis politiques de l'époque. Exposèrent donc les grandes lignes de leurs doctrines respectives, dans l'ordre chronologique : le mouvement **Jeune République**<sup>11</sup> (M<sup>e</sup> Fauconnet, avocat) le 11 décembre 1933, la **Fédération Républicaine**<sup>12</sup> (Louis Veuillet) le 8 janvier 1934, le **Parti communiste** (le Dr G. Lévy, ancien député communiste) le 22 janvier, le **Parti radical-socialiste** (M. Cohendy, avocat et conseiller municipal, favorable au vote des femmes, qu'il souhaitait appeler « citoyennes » bientôt) le 5 février, le **Parti socialiste** (Emmanuel Lévy, professeur à la faculté de Droit) le 17 février, l'**Action Française** (Jasseron, secrétaire régional, qui expliqua que la question du droit de vote des femmes passait bien évidemment après le rétablissement de la monarchie) le 26 février, l'**Union républicaine Démocratique** (A. Sallès, avocat, député du Rhône) le 5 mars, et enfin le **Parti Démocrate Populaire** (M. Tourret, avocat) le 19 mars.

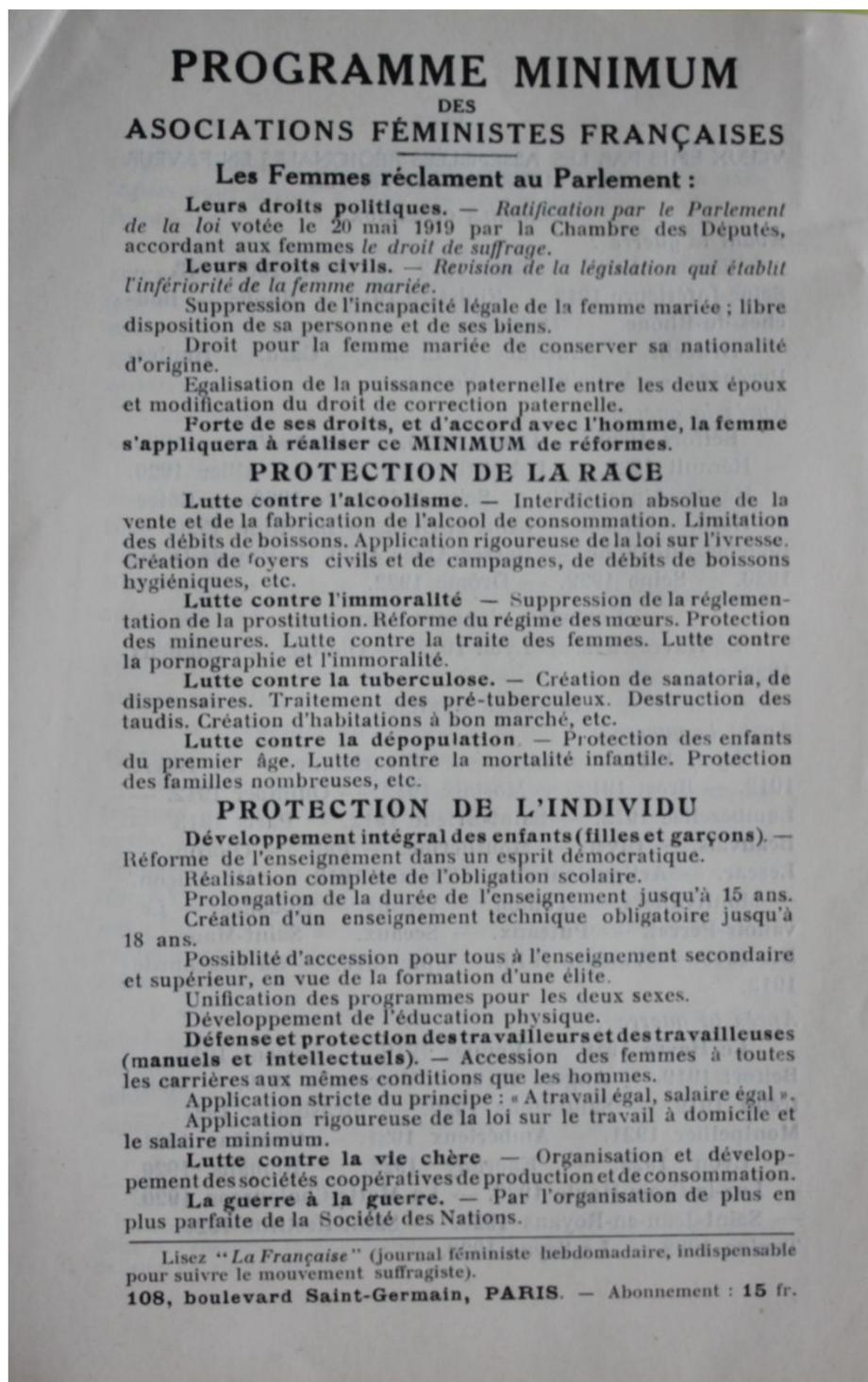
---

<sup>10</sup> La journaliste Louise Weiss (1893-1983), favorable au rapprochement franco-allemand jusqu'à l'arrivée de Hitler au pouvoir, collabora à la revue *L'Europe nouvelle* dès sa fondation en 1918. Elle en prit la rédaction en chef en 1920 et la garda jusqu'en 1934, date à laquelle elle s'investit dans l'action féministe.

<sup>11</sup> Parti catholique social fondé en 1912 par Marc Sangnier, *Jeune République* soutint le Front populaire en 1936 et obtint même un député dans le Segréen, Albert Blanchoin (1902-1968), futur fondateur du *Courrier de l'Ouest* à la Libération.

<sup>12</sup> Favorable au vote des femmes, la Fédération républicaine était dans l'entre-deux-guerres le grand parti de la droite conservatrice. Elle regroupait surtout des notables ruraux. Son principal dirigeant était Louis Marin (1871-1960). L'antisémite Xavier Vallat, futur commissaire général aux questions juives sous Pétain, était vice-président du groupe parlementaire de la Fédération républicaine en 1936.

On peut remarquer que les conférences faites après le 6 février 1934, notamment celle du représentant de l'Action française, laquelle avait participé à l'émeute d'extrême-droite place de la Concorde, ne font nullement état de cet événement capital pour l'époque.



Le programme de l'UFSF en 1923, publié en dernière page de la brochure de Pauline Rebours *Pourquoi les Françaises doivent et veulent voter*  
Archives Cécile Brunshvicg - 1 AF 203

## **L'activité féministe en Maine-et-Loire avant 1914**

Précisons tout d'abord que l'agitation féministe (et aussi antiféministe !) en Anjou était antérieure d'une bonne dizaine d'années à l'apparition du groupe local d'Angers de l'UFSF. D'après un rapport de police, en effet, le lundi **21 mars 1898**, une jeune « doctoresse en droit », **Jeanne Chauvin** (1866-1926), fit une conférence au Grand Hôtel d'Angers « sur le féminisme en général ». Son propos était l'ouverture aux femmes du métier d'avocat. Elle avait en effet soutenu sa thèse de doctorat en 1892, mais elle dut attendre 1900 pour exercer la profession d'avocat<sup>13</sup>. La conférence s'était déroulée, selon le commissaire spécial d'Angers<sup>14</sup>, devant « 300 personnes environ de la meilleure société » - traduisons « de la bourgeoisie » -, mais cela n'empêcha pas l'éditorialiste du *Petit Courrier*, Emile Marchand, d'en faire un compte rendu fielleux<sup>15</sup> : « S'il est des femmes qui veulent affronter le temple de la chicane, à leurs risques et périls, que nous importe, après tout ? Il nous restera bien encore quelques vestales pour assurer le pot-au-feu ». Difficile de faire plus machiste...

Une autre conférence, pas vraiment féministe, eut lieu trois ans plus tard, le vendredi **8 mars 1901**, dans la salle des fêtes de la mairie d'Angers, devant 600 personnes environ. Cette fois, c'est un homme, le **Docteur Motais**, d'Angers, qui traita de « la Femme aujourd'hui et demain », « sous les auspices de l'Union des Femmes de France »<sup>16</sup>. Après avoir évoqué le quotidien féministe *La Fronde*, fondé par Marguerite Durand en décembre 1897, et dont le premier numéro fut tiré à 200 000 exemplaires<sup>17</sup>, le Dr Motais se lança dans une véritable diatribe antiféministe. Citons-en quelques extraits : « L'homme et la femme ne peuvent et ne doivent être comparés, chacun a des fonctions différentes à remplir et le rôle de la femme est celui de mère de famille [...]. Sa place est donc au foyer ». « Il importe que toute profession permette à la femme d'être mère ». « La femme doit absolument rester étrangère à nos discussions politiques ». Le rapport de gendarmerie se concluait ainsi : « Enfin, en terminant, le docteur Motais exhorte les femmes d'aujourd'hui et celles de demain à rester toujours femmes, c'est-à-dire les compagnes de l'homme, vraies épouses et bonnes mères de famille, à nous élever d'honnêtes filles et à nous former de forts et solides défenseurs pour la Patrie, et rien de plus ». Le rôle de la femme, assurément, depuis le choix des milieux dirigeants, au moment de l'affaire de Fachoda, de privilégier une alliance avec l'Angleterre<sup>18</sup> était bien désormais de fournir l'Etat en chair à canon dans la perspective d'une guerre de revanche sur l'Allemagne...

Trois mois plus tard, le **20 juin 1901**, c'est au contraire une conférence sur « la femme libre » que donna à l'Université populaire<sup>19</sup> un certain Georges Dureau<sup>20</sup> (le rapport de police nous dit qu'il était

---

<sup>13</sup> Christine Bard, *Les femmes dans la société française au 20<sup>e</sup> siècle*, Armand Colin, 2001, page 80.

<sup>14</sup> Rapport du commissaire spécial d'Angers, 22 mars 1898, ADML, 4 M 6 70, Dossier « Ligue française pour le suffrage des femmes et féminisme ».

<sup>15</sup> *Le Petit Courrier*, 24 mars 1898.

<sup>16</sup> Une des trois sociétés qui constituèrent la Croix-Rouge française jusqu'à leur fusion en 1940.

<sup>17</sup> Christine Bard, *Les filles de Marianne, Histoire des féminismes, 1914-1940*, Fayard, 1995, page 35.

<sup>18</sup> Ce sera « l'Entente cordiale », conclue en 1904. A Fachoda, dans le sud du Soudan, en septembre 1898, un contingent de troupes coloniales françaises avait dû se retirer devant l'armée anglaise. Le gouvernement français avait décidé *in extremis* de privilégier l'alliance anglaise plutôt que la conquête de cette partie de l'Afrique.

<sup>19</sup> Fondée en 1901, l'Université populaire d'Angers visait à « promouvoir une élite ouvrière ». Cf. Maurice Poperen, *Syndicats et luttes ouvrières au pays d'Anjou*, 1964, pages 239-240, et Olivier Sigaut et Christophe Premat, *La diffusion des Universités populaires en France (1898-1914)*.

<sup>20</sup> Né à Villevêque (Maine-et-Loire), collaborateur du *Petit Courrier* et du *Patriote de l'Ouest*, Georges Dureau (1873-1928) fit une carrière d'hommes de Lettres et de scénariste de cinéma.

le fils du secrétaire de l'Inspection académique). De 65 à 70 personnes y assistèrent, et les anarchistes en profitèrent pour distribuer la petite brochure *La femme esclave*, de René Chaughi<sup>21</sup>, qui venait d'être publiée par le journal de Jean Grave *Les Temps nouveaux*. Le *Petit Courrier* ne rendit pas compte de cette soirée.

### ***L'apparition du groupe angevin de l'UFSF***

Le groupe d'Angers de l'UFSF était animé, vraisemblablement depuis 1911, par **Marguerite Billot-Thulard**, institutrice à Soulaire-et-Bourg (Maine-et-Loire). Présidente du groupe sur l'essentiel de la période étudiée, elle s'en présentait elle-même comme la fondatrice<sup>22</sup>. En tout cas, c'est le **dimanche 23 février 1913** que l'UFSF organisa sa première apparition publique connue à Angers. Celle-ci se déroula en deux temps : d'abord un banquet au Grand Hôtel, suivi dans l'après-midi d'une conférence devant 200 personnes dans la salle des fêtes de la Bourse du Travail<sup>23</sup>. Le bureau de la réunion était constitué de **Ferdinand Buisson** (1841-1932), alors président national à la fois de la LDH et de la Ligue des Electeurs pour le Suffrage des femmes (LESF, créée en 1911 par l'UFSF), de Marguerite Billot-Thulard, « présidente du comité angevin », et de Mmes Péert, secrétaire, et Emery, ainsi que de Mlles Held et Houdemont, respectivement vice-présidente et trésorière du groupe angevin, et de M. Duval<sup>24</sup>. L'oratrice n'était autre que **Cécile Brunschvicg**<sup>25</sup>, alors secrétaire nationale de l'UFSF, dont le discours d'une heure traita bien évidemment « du droit que doit avoir la femme de participer au suffrage universel ».

Le lieu s'y prêtant, c'est un syndicaliste de Trélazé, **Auguste Boulan**, qui porta la contradiction à Cécile Brunschvicg en se présentant ouvertement comme « adversaire du féminisme » : en effet, pour lui, « l'émancipation des femmes ne peut se faire que par le syndicat et non par le suffrage des femmes ». Il faut dire que Boulan, ex-ardoisier renvoyé des carrières après une grève dure en 1910, fondateur de la *Jeunesse Syndicaliste* de Trélazé était alors un anarchiste pur et dur, totalement « anti-votard »<sup>26</sup>. Il aurait donc été délicat pour lui comme pour son courant politique de promouvoir l'émancipation des femmes par le vote... Pour lui, l'essentiel était de combattre les inégalités de salaires. Selon *le Petit Courrier*, Ferdinand Buisson lui répondit que « vouloir libérer politiquement la femme n'empêche pas l'action syndicale ». S'il présenta aussi « la femme » comme « moins prosaïque que l'homme », Ferdinand Buisson ajouta : « Son idéalisme l'empêchera-t-il de traiter les questions d'hygiène publique ? Non, la femme sera la première à s'intéresser à la propreté de la rue, à la destruction des taudis qui sont des foyers de tuberculose, d'alcoolisme et même de crimes. Elle s'intéressera plus que l'homme à l'instruction et à l'éducation de l'enfant, qui parfois devient criminel parce qu'on ne s'est pas suffisamment occupé de lui, à la protection des adolescents qui sont par trop délaissés<sup>27</sup> ». C'était peut-être aller un peu loin dans l'idéalisation...

---

Source : [http://data.bnf.fr/16271292/georges\\_dureau/](http://data.bnf.fr/16271292/georges_dureau/)

<sup>21</sup> Pseudonyme du militant libertaire Henri Gauche (1870-1926). Destinée à être diffusée gratuitement, la brochure *La Femme esclave* faisait 8 pages.

<sup>22</sup> Lettre de Marguerite Billot-Thulard à Cécile Brunschvicg, 29 mai 1918.

<sup>23</sup> Compte rendu du commissaire de police du 1<sup>er</sup> arrondissement d'Angers, 23 février 1913, ADML, 4 M 6 70.

<sup>24</sup> *Petit Courrier* du 24 février 1913. Le compte rendu, signé O. L., était plutôt favorable au vote des femmes.

<sup>25</sup> Rebaptisée « Léa Brunswick » dans le rapport de police...

<sup>26</sup> Boulan adoucit ses positions après la Première Guerre mondiale : rangé dans la CGT du côté de Jouhaux, il se fit élire au Conseil municipal de Trélazé en 1919. Cf. sa notice biographique dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français (DBMOF)*, tome 20, Editions Ouvrières, 1983.

<sup>27</sup> Propos cités dans le rapport de police du 23 février 1913.

En tout cas, les relations entre la Bourse du Travail d'Angers et le milieu féministe ne s'arrêtèrent pas là : jusqu'aux années 30, des conférences de l'UFSF se tinrent dans ce lieu emblématique. Cela dit, on l'a vu, tous les syndicalistes n'étaient pas favorables au suffrage des femmes, ni même à leur intégration dans le monde du travail. En témoigneraient les propos attribués par la police à **Georges Yvetot**, un des principaux dirigeants de la CGT. Ce dernier, à l'occasion d'un meeting contre la loi des trois ans<sup>28</sup> tenu à la coopérative Angers-Doutre le **1<sup>er</sup> mai 1913** (un jour chômé - c'était le jeudi de l'Ascension), devant environ 200 personnes<sup>29</sup>, aurait déclaré : « L'homme qui exprime la force doit travailler pour la communauté ; la femme tenir le ménage, élever les enfants, etc. Si elle travaille, c'est dans les coopératives. Ce n'est pas juste qu'elle se prostitue dans un atelier, soit de l'Etat, soit des particuliers, du matin au soir ou du soir au matin ». Dans la Révolution, « il y aura moins de sang versé que dans une guerre qui est peut-être à la veille d'éclater. La guerre nous n'en voulons pas. Nous ne voulons pas non plus de la loi de 3 ans. C'est donc aux mères de familles de repousser énergiquement cette idée de guerre et de s'opposer comme l'ont fait les femmes espagnoles au moment d'envoyer des troupes au Maroc, au départ de leurs maris, de leurs compagnons, de leurs frères. N'est-ce pas une chose cruelle pour les femmes qui ont élevé des enfants jusqu'à 20 ans de les voir diriger vers une frontière quelconque comme des moutons à la boucherie ». Si l'on en croit ce rapport de police, pour le syndicaliste révolutionnaire et antimilitariste qu'était Yvetot, le rôle de la femme aurait été avant tout au foyer, et c'est en tant que *mère de famille* qu'elle devrait combattre la guerre qui s'annonçait... Pourtant, un article du même Yvetot paru dans *Le Libertaire* du 20 avril 1912 et intitulé *Que les femmes soient avec nous* dénonçait la domination masculine et prônait la nécessaire émancipation de la femme. Sans doute le commissaire de police a-t-il compris de travers les remarques ironiques d'Yvetot sur la condition féminine de l'époque...

Le **mercredi 8 avril 1914**, en pleine campagne pour les élections législatives, l'UFSF organisa une nouvelle réunion, toujours dans la salle des fêtes de la Bourse du Travail. Selon le rapport de police<sup>30</sup>, seulement 50 personnes étaient présentes. Le bureau était constitué des mêmes militantes que l'année précédente : Mmes Emery et Péert, Mlle Held. L'oratrice, désignée par le policier sous le nom de « Mme Marianne », était en réalité **Marianne Rauze**, pseudonyme de Marie Anne Gaillarde, épouse Comignan, une féministe socialiste, fondatrice et directrice du journal *L'Équité*<sup>31</sup>. Celle-ci précisa qu'il ne fallait pas confondre le féminisme avec « l'anti-masculinisme ». Pour elle, le suffragisme devait « affranchir la femme du servage dans lequel l'a placée la propriété individuelle ». « L'évolution actuelle [...] n'est encore profitable qu'au petit nombre de femmes qui possèdent, [quant à] la foule, ce n'est que par l'évolution économique enfin réalisée, qu'elles feront reconnaître leurs droits ; pour cela, les femmes doivent faire partie des syndicats, des délégations, en un mot être instruites et éduquées comme les hommes, comprendre et juger comme eux ». En conclusion, Marianne Rauze lança un « appel pressant à toutes les femmes conscientes de leurs droits », qui étaient invitées « à se faire inscrire au groupe constitué ». Curieusement, la présence de Marguerite

---

<sup>28</sup> Votée dans l'été 1913, la loi des trois ans rallongeait le service militaire d'un an, dans la perspective de la guerre avec l'Allemagne. Elle fut combattue énergiquement par la CGT, mais aussi par la SFIO de Jean Jaurès.

<sup>29</sup> Rapport du Commissaire de police du 3<sup>e</sup> arrondissement d'Angers au commissaire central, ADML, 4 M 6 70.

<sup>30</sup> Rapport du Commissaire de police du 1<sup>er</sup> arrondissement au Commissaire central, 8 avril 1914, ADML, 4 M 6 70. Cf. aussi l'article du *Petit Courrier* du 9 avril.

<sup>31</sup> Marianne Rauze (1875-1964) militait au groupe des femmes socialistes avant 1914, rejoignit brièvement le Parti communiste après la scission de Tours, pour revenir en 1922 à la SFIO qu'elle quitta une nouvelle fois pour rejoindre le PSU pendant la guerre d'Algérie (Cf. sa notice dans le *Dictionnaire Biographique du Mouvement ouvrier-Mouvement social* en ligne).

Billot-Thulard n'était pas signalée, alors que son mari Auguste Billot, horticulteur, était candidat aux élections législatives d'avril 1914 dans la 1<sup>ère</sup> circonscription (Angers-Trélazé), précisément au nom de l'UFSF et de la LESF. Il n'obtint d'ailleurs qu'une voix sur 25158 suffrages exprimés (0,004 %), faute sans doute d'avoir déposé des bulletins dans les bureaux de vote.

Le **dimanche 17 mai** suivant, dans l'après-midi, c'est au Cirque-Théâtre, place Molière, que se tint une nouvelle réunion de l'UFSF. Cette fois, la présidence était assurée par Mme Billot-Thulard, et l'assistance nettement plus nombreuse : environ 300 personnes selon la police. Selon l'oratrice, **Madeleine Le Verrier**<sup>32</sup>, vice-présidente nationale de l'UFSF, « les hommes ont toujours fait des lois en leur faveur ». Elle réclama une nouvelle fois le droit de vote, en s'appuyant sur le fait qu'il était déjà accordé aux femmes dans certains Etats d'Amérique et au Danemark, et dénonça le salaire inférieur des femmes pour un même travail, notamment dans les Postes. Elle aussi pensait que l'entrée des femmes dans « l'administration municipale » faciliterait l'adoption des mesures nécessaires pour enrayer les fléaux qu'étaient l'alcoolisme et la tuberculose. Elle affirma aussi que l'UFSF « n'a[vait] rien de commun avec les suffragettes qui jugent utile d'employer la violence pour faire aboutir leurs revendications ». Selon le commissaire de police du 4<sup>e</sup> arrondissement, le succès de cette réunion aurait été dû au fait que la conférence, fixée à 17 h 30, suivait immédiatement la fête de l'Amicale des anciennes élèves de l'Ecole Primaire Supérieure, lesquelles auraient fourni « 90 % de l'auditoire ». Compte tenu de la politique d'implantation de l'UFSF, ce dispositif ne devait pas être une pure coïncidence...

Pendant la Première Guerre mondiale, l'activité féministe - au même titre que l'action ouvrière - fut mise en veilleuse, à Angers comme au plan national, du fait de l'Union sacrée des organisations féministes comme de tous les partis en vue de l'effort de guerre. Le Parti socialiste SFIO lui-même participa un temps au gouvernement. Cependant, à partir de 1917, des grèves de femmes eurent lieu, et les luttes politiques et sociales reprirent dès l'année 1918, avant même la signature de l'Armistice.

### **1918 : la reprise de l'action suffragiste**

La guerre n'était pas encore terminée quand le groupe angevin de l'UFSF reprit son activité en faveur du suffrage des femmes, par une conférence à la Bourse du travail le **dimanche 26 mai 1918**. Nous en avons un compte rendu dans le journal *L'Effort Social*, tribune commune à la Fédération de Maine-et-Loire du Parti socialiste SFIO, aux syndicats CGT et aux coopératives<sup>33</sup>, dont le premier numéro venait de paraître à l'occasion du 1<sup>er</sup> mai. Pour la première fois, la réunion prit un tour officiel, car la présidence était assurée par le maire, le pharmacien Victor Bernier. Les deux orateurs étaient **Pauline Rebour**<sup>34</sup>, licenciée en droit, qui plaida pour le suffrage des femmes, et **André Gouguenheim**, avocat conseil de la LDH à Paris. Ce dernier intervint dans le même sens que Ferdinand Buisson en 1913 : « Quand les femmes auront obtenu le Droit de vote, non seulement ici, mais sur le Continent, les mères empêcheront que les champs de l'Europe soient souillés du sang de leurs fils. » L'auteur du compte rendu, qui devait connaître les réticences d'une partie du mouvement

---

<sup>32</sup> Elle aussi collaboratrice dès 1918 de la revue *L'Europe nouvelle*, où elle tenait la rubrique boursière, Madeleine Gex, épouse Le Verrier, en devint la rédactrice en chef au départ de Louise Weiss en 1934. Sous l'Occupation, elle rejoignit les Forces Françaises Libres du général de Gaulle à Londres.

<sup>33</sup> *L'Effort Social*, n° 4, 15 juin 1918, page 2. Trois articles de ce numéro sont censurés en partie ou en totalité, mais pas celui concernant la conférence féministe.

<sup>34</sup> Pauline Rebour était déjà secrétaire générale adjointe de l'UFSF en 1914.

ouvrier vis-à-vis des élections, argumentait sur le vote, en le présentant comme une arme « que peu d'électeurs dédaignent ». Au pire, disait-il, « celles qui le trouveront inutile seront libres, comme le sont les hommes, de ne pas voter », mais il sera un « moyen et non un but : un moyen d'obtenir réparation des injustices dont elles souffrent dans une société organisée par les hommes seuls et pour les hommes [...] ». La loi accordant le suffrage aux femmes étant « pendante au Parlement », sa discussion étant proche, il fallait donc exercer le maximum de pressions, en particulier en adhérant à l'UFSF. Le journal donnait les noms des responsables locales : Marguerite Billot-Thulard, présidente, Mlle Louise Held, vice-présidente, Angers, Mlle Houdmont, trésorière, de Saint-Rémy-la-Varenne, et Mme Schlégel-Riemann, secrétaire, Angers.

Trois jours après, le 29 mai, Mme Billot-Thulard s'adressa par courrier à Cécile Brunschvicg : certes 200 personnes auraient assisté à la conférence, mais elle n'était cependant qu'« à demi satisfaite », car, disait-elle, « le personnel enseignant s'est abstenu » malgré « plus de 100 convocations ». Pour elle, les conférences ne suffisaient plus : « il faut en ce moment vraiment l'affirmation de la volonté des femmes d'obtenir gain de cause ». Elle se plaignait de ne pouvoir compter sur personne d'autre qu'elle-même : « Si je ne fais rien, rien n'est fait et pour tout on se repose sur moi ». La militante angevine pensait que si elle s'installait à Angers, son activité serait certes plus facile et plus efficace, mais elle affirmait tenir par-dessus tout à son poste en campagne : « C'est pour moi qui suis philosophe un vrai paradis. J'habite une vieille maison, très vaste, entourée de jardins, toute fleurie, j'y vis dans le calme, l'air pur et la liberté, entre un mari modèle et une charmante enfant ». Elle disait aussi qu'elle était « obligée d'être le pivot de tout ce qui se dit et se fait en féminisme en Anjou » et qu'elle espérait « jusqu'en 1914 trouver un jour quelqu'un qui [la] remplace à la tête du groupe de l'UFSF » qu'elle avait fondé. De fait, dans le dossier qui regroupe la correspondance entre Cécile Brunschvicg et le groupe UFSF de Maine-et-Loire<sup>35</sup>, c'est elle qui apparaît comme la principale interlocutrice de Cécile Brunschvicg pendant toute la période qui va de 1913 à la mise en veilleuse du groupe en 1935.

Le **dimanche 17 novembre 1918** une nouvelle conférence fut organisée, cette fois au Cirque-Théâtre et devant 5 à 600 personnes selon le rapport de police<sup>36</sup>, qui précise qu'il y avait « autant d'hommes que de dames et d'enfants ». Comme à la conférence du 26 mai, le maire était présent, et Marguerite Billot-Thulard le remercia d'être venu en personne « apporter son salut le plus cordial ». L'oratrice pressentie, **Maria Vérone**<sup>37</sup>, malade, fut remplacée par **Alice La Mazière**, vice-présidente de l'UFSF<sup>38</sup>. Celle-ci commença son intervention par un hommage « des femmes françaises à tous les artisans de la Victoire » et décrivit « les scènes qui se sont déroulées à Paris à l'occasion de la signature de l'armistice ». Elle réclama le droit de vote intégral (c'est-à-dire pas seulement municipal, comme le proposaient certains), qui venait d'être accordé aux femmes en Bavière, et qui était aussi incorporé aux programmes des partis politiques en Allemagne. Une séance cinématographique était

---

<sup>35</sup> Université d'Angers, Centre des Archives du Féminisme, 1 AF 90.

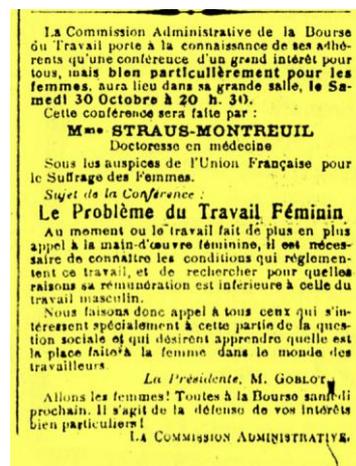
<sup>36</sup> Rapport du Commissaire de police de permanence au Commissaire central, ADML, 4 M 6 70.

<sup>37</sup> Ancienne institutrice devenue avocate en 1907, militante socialiste, Maria Vérone (1874-1938) fut présidente de la Ligue Française pour le Droit des Femmes (LFDf) de 1919 à sa mort. La conférence et la venue de Maria Vérone avaient été annoncées dans *L'Effort social* n° 13 du 1<sup>er</sup> novembre 1918.

<sup>38</sup> Membre de l'UFSF, Alice La Mazière était elle aussi militante du Parti socialiste SFIO, qui la présenta d'ailleurs aux élections municipales du 30 novembre 1919 dans le 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris, bien qu'elle fût inéligible.

prévue<sup>39</sup>, mais fut annulée, les appareils de projection ayant été « réquisitionnés pour les Américains ».

Deux années s'écoulèrent avant qu'une nouvelle conférence de l'UFSF eut lieu, à la Bourse du travail d'Angers. Elle fut annoncée à la fois par le *Petit Courrier*<sup>40</sup>, qui n'en rendit pas compte, et par *L'Effort Social*<sup>41</sup>, qui en fit une relation détaillée, signée L.M., très probablement Ludovic Ménard, le prestigieux leader syndical des ardoisiers de Trélazé. Le **samedi 30 octobre 1920** donc, devant environ 200 personnes (selon le rapport de police), **Mme Strauss-Montreuil**<sup>42</sup>, « doctoresse en médecine », évoqua *Le problème du travail féminin* : le but de la conférencière était de donner des informations sur la réglementation de ce travail et « de rechercher pour quelles raisons sa rémunération est inférieure à celle du travail masculin ». Le compte rendu policier se borna à noter que l'UFSF (dont le nom était déformé en « Ligue féminine pour le Suffrage des Femmes) reprenait la revendication « A travail égal, salaire égal » (qui était aussi celle de la CGT). De son côté, dans *L'Effort social*, Ludovic Ménard précisa qu'avec la guerre et la quasi-disparition de la main d'œuvre masculine, les femmes n'avaient pas pour autant été rémunérées au même niveau que les hommes qu'elles avaient remplacés, que ce soit dans les travaux agricoles, industriels ou dans ce qu'il appelait « la branche intellectuelle », et cela que le travail soit payé « à la journée ou aux pièces ». Il ajoutait que Mme Strauss-Montreuil n'était pas favorable au principe « A travail égal, salaire égal », mais plutôt à la revendication « A capacités égales, salaires égaux », car selon elle, « l'égalité dans le travail entre les deux sexes ne peut souvent pas exister pour différentes raisons, soit d'aptitudes, soit de forces ». Ainsi, « la femme [...] ne vivra et ne travaillera plus sous un régime d'exploitation »<sup>43</sup>.



*L'Effort Social*

Notons que l'invitation à la réunion, telle qu'elle était reproduite dans *L'Effort Social*, était signée « **Mme Goblot**, présidente ». Cette dernière semble avoir repris - provisoirement, on le verra - le flambeau porté jusque là par Marguerite Billot-Thulard. Et effectivement, une liste des correspondantes locales de l'UFSF, non datée mais postérieure à la Première Guerre mondiale, indique qu'une Mme Goblot, demeurant au lieudit La Licorne, 34 Chemin de la Barre à Angers, était alors présidente conjointement avec Mme Billot-Thulard<sup>44</sup>.

<sup>39</sup> *Le Petit Courrier* de la veille avait en effet annoncé « les merveilleux films du service de la propagande militaire sur l'action des femmes pendant la guerre ».

<sup>40</sup> *Le Petit Courrier*, 30 octobre 1920.

<sup>41</sup> *L'Effort Social*, n° 97, samedi 30 octobre 1920, page 1. L'invitation de l'UFSF était précédée d'une incitation à y assister de la Commission Administrative de la Bourse du Travail elle-même, pour qui la conférence était « d'un grand intérêt », et se concluait par l'appel suivant de la même CA : « Allons les femmes ! Toutes à la Bourse samedi prochain. Il s'agit de la défense de vos intérêts bien particuliers ! ».

<sup>42</sup> Germaine Montreuil-Strauss présida en 1925 le Comité d'éducation féminine de la Société française de prophylaxie sanitaire et morale. Favorable à l'éducation sexuelle, elle multiplia les ouvrages et les conférences en direction des jeunes filles. Cf. Christine Bard, *Les filles de Marianne, Histoire des féminismes, 1914-1940*, Fayard, 1995, page 225.

<sup>43</sup> *L'Effort Social*, n° 98, samedi 6 novembre 1920, page 1-2.

<sup>44</sup> Archives de Cécile Brunschvicg, 1 AF 36, Relations avec les groupes locaux.

On ne trouve cependant dans la correspondance de Cécile Brunshvicg avec les groupes locaux de l'UFSF qu'une seule lettre de Mme Goblot<sup>45</sup>. Celle-ci, datée du 18 janvier 1920, indiquait tout d'abord que « les affiches ont été collées » et que le groupe avait fait « quelques adhésions importantes ». Elle évoquait ensuite, au sein d'un « petit groupe » qui « reprend vie », les problèmes posés par la question de la présidence, apparemment convoitée par une « personne indésirable », comme le dira plus tard Mme Billot-Thulard, dans une lettre de 1924. A ce sujet, Mme Goblot espérait que Mme Sarthou (épouse de l'Inspecteur d'Académie) accepte la présidence du groupe, ou du moins la vice-présidence, Mme Billot-Thulard gardant « momentanément » la présidence. Relevons au passage que c'est justement l'Inspecteur d'Académie Sarthou qui obtint en juillet-août de la même année la révocation du couple d'instituteurs, à la fois militants syndicaux, socialistes et féministes, Louis et Gabrielle Bouët... La répression exercée par l'Inspecteur d'Académie contre ces militant-e-s révolutionnaires<sup>46</sup> ne contribua sans doute pas à rapprocher le Groupe Féministe de l'Enseignement Laïque (GFEL) qu'ils animaient<sup>47</sup> du groupe de l'UFSF...

Dans l'affaire visiblement récurrente autour de la présidence du groupe UFSF, d'autres noms apparaissent dans le courrier daté du **7 mars 1924** que Mme Billot-Thulard adressa à Cécile Brunshvicg : Mme Bois, directrice de l'EPS de jeunes filles, et Mme Canonne. En effet, la veille, le 6 mars, une réunion du groupe angevin de l'UFSF avait procédé au renouvellement du bureau : Mme Canonne et la présidente Mme Goblot étant démissionnaires, Mme Sarthou s'étant refusée bien qu'ayant eu une majorité relative de voix (7) et Mme Bois ayant fait de même, Marguerite Billot-Thulard accepta finalement de « rentrer en fonctions » pour « empêcher le groupe de tomber entre les mains d'une personne indésirable ». Mais elle précisa : « Je n'entreprendrai toutefois que ce que je me sentirai capable de faire aboutir, car, depuis 5 ans, je puis si peu de choses », allusion sans doute à des problèmes de santé.

Onze ans après sa première conférence, Cécile Brunshvicg revint à Angers le **15 mai 1924**, cette fois dans les locaux de l'Inspection Académique. Nous le savons par une lettre de Mme Billot-Thulard datée du lendemain, dans laquelle elle demandait l'envoi de 20 affiches « La femme votera contre la guerre, l'alcool, etc. ». On peut lire aussi dans ce courrier que la Directrice de l'Ecole Normale n'avait pas pu venir, mais qu'elle recevrait un compte rendu de cette « causerie ».

La correspondance entre Marguerite Billot-Thulard et Cécile Brunshvicg se poursuit. Dans une lettre du **9 novembre 1925**, la présidente du groupe angevin évoqua brièvement la situation locale (le groupe devait se réunir à la fin du mois, la caisse était vide, les militantes avaient fait une « grande campagne de propagande pour *La Française*<sup>48</sup> au printemps dernier »), avant de s'excuser de ne pouvoir participer au « Congrès international du suffrage<sup>49</sup> » : « Dix jours à cette époque-là, c'est impossible pour les institutrices ». Elle espérait pourtant que ce congrès ait un impact sur les

---

<sup>45</sup> Archives de Cécile Brunshvicg, 1 AF 90, Correspondance, Maine-et-Loire. On sait par un compte rendu du *Petit Courrier* du 6 mai 1933 que Mme Goblot était à cette date « présidente d'honneur » du groupe d'Angers de l'Union des Femmes de France, aux côtés de Mme Cointreau, la femme de l'industriel bien connu.

<sup>46</sup> Louis et Gabrielle Bouët animeront le Parti communiste de Maine-et-Loire après le Congrès de Tours. Louis Bouët en sera même le secrétaire fédéral pendant quelques années, avant d'être exclu du PC vers 1930.

<sup>47</sup> Cf. Frédéric Dabouis, *Féminisme et syndicalisme, Les archives d'Yvonne Dufour et du Groupe féministe de l'Enseignement Laïque de Maine-et-Loire (1923-1933)*, Cahiers du CESA n° 1, octobre 2011.

<sup>48</sup> L'hebdomadaire *La Française*, fondé en 1906 par la journaliste Jane Misme (1865-1935), relayait les campagnes de l'UFSF.

<sup>49</sup> Le Congrès de l'Association internationale pour le suffrage des femmes (AISF), fondée en 1904, devait se tenir à Paris en juin 1926.

sénateurs, qui bloquaient le suffrage féminin depuis le vote majoritaire de la Chambre des députés le 20 mai 1919 (334 voix pour le suffrage intégral des femmes contre 97). Elle évoquait aussi une conférence qui aurait eu lieu le 21 octobre 1925 et dont nous n'avons pas retrouvé de trace, et en envisageait une autre, « d'éducation politique », pour février 1926, avec trois intervenant-e-s : une oratrice féministe, un « progressiste » de l'*Union Républicaine*<sup>50</sup> et un délégué *Jeune république*. Elle terminait sa lettre par une requête : « Pour Saumur, il nous faut l'aide complète du Comité central [de l'UFSF] puisque nous n'avons plus rien ».

### ***LFDF et UFSF : deux méthodes d'action différentes lors du Congrès radical de 1928 à Angers***

Du 3 au 5 novembre 1928<sup>51</sup>, le Parti radical, qui venait de perdre les élections législatives du printemps au profit de la droite, mais qui restait la principale formation parlementaire, tint son 25<sup>e</sup> congrès à Angers, au Cirque-Théâtre<sup>52</sup>. La salle avait été aménagée pour accueillir 1200 à 1500 délégués, dont plusieurs ministres (Albert Sarraut, Edouard Herriot..)<sup>53</sup>. A cette occasion, le groupe local de l'UFSF s'était réuni le 7 octobre et avait décidé de profiter de l'événement pour faire de la « propagande féministe »<sup>54</sup>. L'éventualité d'un meeting fut écartée, car il n'aurait - pensait-on - que peu de succès. En revanche, l'idée fut avancée de solliciter une entrevue avec **Edouard Daladier** (1884-1970), alors député du Vaucluse et président du Parti. Marguerite Billot-Thulard écrivit à Cécile Brunschvicg : « J'ai l'adhésion d'une vingtaine de femmes pour aller en délégation près de M. Daladier ». Elle souhaitait que cette entrevue ait lieu le dimanche 4 novembre, car, disait-elle, « je ne suis pas libre les autres jours et [...] les angevines qui doivent m'accompagner sont presque toutes des travailleuses, universitaires, commerçantes, ménagères, même une fermière (en coiffe) ». Elle demandait donc à la présidente nationale de l'UFSF, qui était membre du Parti radical<sup>55</sup>, le mode d'emploi pour obtenir une audience, car elle estimait ne pouvoir « rien obtenir par l'intermédiaire des radicaux angevins qui s'opposeront certainement à toute manifestation de notre part, même pacifique »<sup>56</sup>. Elle précisait ensuite : « Si des manifestations féministes sont organisées dans la rue, ce ne sera pas au nom de notre groupe, mais nous aiderons individuellement d'autres associations qui pourront venir manifester ».

Cette lettre est intéressante à plusieurs titres. Tout d'abord, elle nous éclaire sur la composition sociale du groupe angevin de l'UFSF. On a vu que cette organisation s'est structurée nationalement dès les années 1910 grâce à un réseau composé d'intellectuelles, notamment les institutrices de l'Enseignement laïque, qui ont d'ailleurs fourni aussi les - plus maigres - bataillons des Groupes féministes rattachés à la Fédération de l'Enseignement de la CGTU. La fondatrice et colonne

---

<sup>50</sup> Il s'agit sans doute de l'Union Républicaine Démocratique (URD), à laquelle appartenaient les élus républicains de droite.

<sup>51</sup> Initialement prévu pour durer jusqu'au 6 novembre, le congrès radical s'est terminé le 5 du fait de l'ouverture de la session du Parlement. Le gouvernement Poincaré démissionna le 6 novembre du fait du retrait des 4 ministres radicaux, suite au vote par le congrès d'Angers d'une phrase condamnant l'Union nationale.

<sup>52</sup> Construit en 1866, le Cirque-Théâtre, situé place Molière, a été détruit en 1962.

<sup>53</sup> *Le petit Courrier*, 3 novembre 1928, page 2.

<sup>54</sup> Lettre de Mme Billot-Thulard à Cécile Brunschvicg, 7 octobre 1928, 1 AF 90.

<sup>55</sup> Cécile Brunschvicg avait adhéré au Parti radical en 1924, quand celui-ci accepta de s'ouvrir aux femmes. Il s'agissait pour elle, en entrant dans ce parti antiféministe par excellence, d'essayer de le convertir au vote féminin.

<sup>56</sup> Dans une autre lettre, datée du 16 octobre 1928, Mme Billot Thulard indiqua qu'en Maine-et-Loire, les femmes n'étaient toujours pas admises dans les comités radicaux.



(Wide World Photo).  
*Vue générale du Cirque-Théâtre d'Angers où se tient le Congrès radical, au moment de l'arrivée des délégués.*

L'Ouest-Eclair du mardi 6 novembre 1928, page 1 - Archives en ligne

vertébrale du groupe UFSF, l'institutrice Billot-Thulard, en est une bonne illustration. Mais on le voit aussi, une partie du groupe angevin était composé de femmes de la petite-bourgeoisie urbaine ou rurale qui avaient déjà un certain statut social et qui voulaient elles aussi peser dans la vie politique. Or on sait que le monde de la boutique, des petits propriétaires, formait à l'époque les gros bataillons électoraux du Parti radical. L'autre aspect est lié à la stratégie mise en œuvre par Cécile Brunshvicg. Visiblement, les membres du groupe angevin ne souhaitaient pas mettre leur présidente nationale en porte-à-faux. Aussi écartèrent-elles l'idée d'organiser une manifestation publique pour faire pression de l'extérieur sur les radicaux : elles optèrent donc pour le dialogue feutré des antichambres. Cela dit, comme elles n'étaient pas dupes non plus de leurs chances limitées de convaincre Daladier et le congrès radical, elles mirent aussi un autre fer au feu en annonçant leur participation, à titre « individuel » à d'autres initiatives plus spectaculaires.

De fait, dans un rapport du 26 octobre suivant, le commissaire central d'Angers informa le préfet que 3 modèles d'affiches féministes avaient été placardés à Angers : une 1<sup>ère</sup> affiche à 75 exemplaires (« Contre le suffrage des femmes – leurs arguments »), une autre à 150 exemplaires (« La femme doit voter ») et la 3<sup>e</sup> à 75 exemplaires (« La femme doit voter, c'est son droit, [...] c'est l'intérêt de la société, [...], de la Race, etc. »). Le texte dactylographié des affiches était joint au rapport. En fait, toutes ces affiches émanaient non de l'UFSF, mais d'une autre organisation féministe, la Ligue Française pour le Droit des Femmes (LFDf), créée en 1882 et dirigée par Maria Vérone. Celle-ci

menait depuis le début de l'année 1928 une véritable campagne de harcèlement des sénateurs, et ce jusque dans leur hémicycle, et de fait, cette organisation vola la vedette à l'UFSF le **dimanche 4 novembre 1928**. En effet, les membres du congrès radical avaient été invités par le comité de restauration du monument de la Roche de Mûrs<sup>57</sup> à assister sur cette butte qui domine le Louët, un bras de la Loire, à une manifestation en souvenir des soldats républicains qui y étaient morts en 1793. *L'Ouest-Eclair* du lendemain signala brièvement que « quelques suffragettes profitèrent de la circonstance pour rappeler aux orateurs leurs droits au suffrage ». En réalité, les suffragettes de la LFDF avaient déployé une banderole portant l'inscription : « Les femmes républicaines angevines devaient parler au pied du monument... mais les radicaux angevins ne l'ont pas voulu »<sup>58</sup>, et plusieurs femmes interpellèrent bruyamment Daladier à la fin de son discours en réclamant le droit de vote. De plus, à la fin de la cérémonie, Cécile Brunschvicg, qui défilait dans le cortège radical sans porter d'insignes suffragistes, dut passer entre deux rangées de militantes de l'organisation rivale<sup>59</sup>.

Finalement, Maria Vérone obtint un entretien avec Daladier, lequel se borna à promettre des réformes « graduelles », ce qui amena la déléguée angevine de la LFDF, Germaine Boulestreau, à lui répliquer : « Il faut donc que les mamans et les enfants nécessiteux attendent graduellement de quoi manger ? ». Et Daladier s'étant présenté comme fils d'ouvrier, Mlle Boulestreau, « avec sa franchise de travailleuse, avec sa rudesse de sage-femme qui voit tant de misère », lui répliqua : « Oui, des fils d'ouvrier qui ne doivent pas souvent se serrer la ceinture<sup>60</sup> »...

Remarquons au passage qu'une militante socialiste de Lyon reprochait aussi aux dirigeantes locales de l'UFSF d'être plus « timorées » et plus « bourgeoises » que la LFDF, et de se servir du *Bottin mondain* pour organiser leurs réunions<sup>61</sup>. Bien qu'adhérente à l'UFSF, elle avait donc préféré inviter le groupe de Maria Vérone, plus dynamique, pour organiser une réunion publique à Saint-Etienne en 1925...

Ni les archives de Cécile Brunschvicg, ni celles de la police ne font état d'une quelconque activité du groupe angevin de l'UFSF entre 1929 et 1931. En revanche, le **2 avril 1930** eut lieu salle Chemellier à Angers une conférence organisée par la Libre Pensée sur le thème « Le Christianisme et l'émancipation de la femme ». L'orateur **André Lorulot**<sup>62</sup>, dont les « attaques contre le Christianisme furent violentes »<sup>63</sup> réclama le droit de vote pour les femmes. Le rapport de police nota que « trois jeunes gens apportèrent une bien faible contradiction ». Cette réunion était peut-être coorganisée

---

<sup>57</sup> Monument érigé en 1889 pour commémorer la mort de 600 soldats républicains face à l'Armée catholique et royale à La Roche de Mûrs (commune de Mûrs-Erigné, au sud d'Angers), le 26 juillet 1793, au début des guerres de Vendée.

<sup>58</sup> Marguerite Billot-Thulard devait intervenir, mais son discours avait été annulé.

<sup>59</sup> Christine Bard, *Les filles de Marianne*, pages 158-159. *Le Petit Courrier* du 5 novembre ne consacra que 3 lignes à cet « incident » : selon lui, « au moment du discours de M. Daladier, les suffragettes élevèrent une protestation et exhibèrent une pancarte ». Quant à *L'Ouest-Eclair*, dans son édition du 4 novembre, le jour même de la cérémonie à La Roche de Mûrs, il avait reproché à Cécile Brunschvicg, qualifiée de « suffragette de marque », de ne pas avoir soutenu l'année précédente le rapport du sénateur du Var Louis Martin (1859-1944) « tendant à accorder aux femmes l'électorat municipal », « parce qu'elle ne voulut pas gêner la politique des Valoisien ». De tendance catholique sociale, *L'Ouest-Eclair* était favorable au vote des femmes.

<sup>60</sup> Cité par Maria Vérone, *Le Droit des femmes*, novembre 1938, p. 638.

<sup>61</sup> Christine Bard, *Les filles de Marianne*, page 183.

<sup>62</sup> André Roulot, dit André Lorulot (1885-1963) appartenait avant 1914 au courant anarchiste individualiste. Il soutint pourtant la Révolution russe d'octobre 1917. Anticlérical, directeur de la revue *L'Idée Libre*, membre du Comité directeur de la Libre Pensée, il n'hésitait pas à organiser des conférences contradictoires.

<sup>63</sup> Selon *Le Petit Courrier*, 3 avril 1930.

avec l'UFSF, car le bureau était constitué de Mme Billot-Thulard, présidente, entourée de deux « assesseurs », Mme veuve Chalumeau, rue Pasteur, et Mme Grimaud, rue du Cornet. En tout cas, environ 600 personnes y assistèrent, preuve que le sujet était toujours attractif (l'orateur également).

A la même époque eut lieu aussi salle Chemellier une autre conférence favorable au suffrage des femmes, organisée cette fois par la Fédération républicaine, le groupe de la droite conservatrice auquel était affilié Louis Marin. En l'absence de l'orateur pressenti, Aristide Briand, retenu à Paris, c'est M<sup>e</sup> Faviaux qui parla, devant 300 personnes, dont la moitié de femmes selon la police<sup>64</sup>.

Le **3 mai 1930**, toujours au même endroit, eut lieu une autre conférence, organisée cette fois par la CGT-SR (syndicaliste-révolutionnaire) et le Groupe d'Etudes Sociales, avec un thème beaucoup plus radical et explosif que toutes celles qui avaient précédé : « Femme, ton corps est à toi ». L'orateur était selon la police Léon Huart, en réalité **Lucien Huart**, un militant libertaire de la CGT-SR, considéré comme « un orateur de talent et un propagandiste dévoué<sup>65</sup> ». Environ 60 personnes y assistèrent. Selon la gendarmerie de Trélazé, Huart tint la même conférence le lendemain dans cette commune, réunissant le même nombre de participant-e-s que la veille<sup>66</sup>. A l'époque, il n'y avait guère que la gauche révolutionnaire pour réclamer l'abrogation des lois de 1920-1923 interdisant l'avortement et la contraception. Telle n'était pas l'orientation de l'UFSF : Cécile Brunshvicg elle-même avait déclaré en mars 1916 qu'après la guerre, « le premier devoir sera d'avoir beaucoup d'enfants pour combler les vides<sup>67</sup> ».

Un an plus tard, c'est la LFDf de Maria Vérone qui colla de nouveau des affiches à Angers pour annoncer une réunion publique le **14 mars 1931**, salle Chemellier. La militante angevine, **Mme Boulestreau**, y revendiqua le droit de vote devant 80 femmes et une vingtaine d'hommes, avant de céder la parole à la conférencière, **Andrée Lehmann** (1893-1971), avocate à la Cour d'Appel de Paris. Selon la police, c'est à la fin de cette réunion qu'une section de la LFDf fut formée, avec le bureau suivant : présidente : Mme Boulestreau, sage-femme à Angers, vice-président : le pasteur Cornu, secrétaire : Mlle Moy, comptable et trésoriers : Mlle Lemoine, infirmière et M. Flandrin, trésorier-adjoint. On remarquera la présence d'un pasteur protestant dans cette terre catholique, ainsi que la présence de deux hommes dans un bureau composé de cinq personnes, ce qui correspond au fonctionnement mixte de la LFDf : en effet, auprès de la présidente Maria Vérone figurait un vice-président, Georges Lhermitte, qui était aussi à la fois son confrère et son second mari. A l'UFSF, en revanche, les responsables étaient toutes des femmes, et leurs soutiens masculins étaient regroupés depuis 1911 dans la Ligue des Electeurs pour le Suffrage des Femmes, présidée par Ferdinand Buisson.

Un mois et demi plus tôt, le dimanche **1<sup>er</sup> février 1931**, l'UFSF angevine avait tenté de mobiliser les femmes trélazéennes, avec une conférence sur le vote des femmes à 14 h 30 à la salle de la

---

<sup>64</sup> Le rapport de police, manuscrit, est difficilement lisible. Cette conférence eut lieu le 5 mars ou le 5 mai 1930.

<sup>65</sup> Selon la notice consacrée à Lucien Huart par Guillaume Davranche et Rolf Dupuy dans *Les Anarchistes, Dictionnaire biographique du mouvement libertaire francophone*, Editions de l'Atelier, 2014.

<sup>66</sup> Un compte-rendu des deux conférences de Lucien Huart est paru dans le n° 33 (mai-juin 1930) du *Combat syndicaliste*, organe de la CGT-SR. Cet article est reproduit sur le site *Mouvement révolutionnaire angevin* : <https://revolutionnairesangevins.wordpress.com/textes-divers/articles-de-journaux/le-combat-syndicaliste-journal-de-le-cgt-sr/femme-ton-corps-est-a-toi-combat-syndicaliste-maijuin-1930/>.

<sup>67</sup> Christine Bard, *Les filles de Marianne*, page 64.

Maraîchère. Cette réunion, annoncée dans *Le Petit Courrier* du 30 janvier, qui n'en donna pas de compte rendu, n'attira que 80 personnes selon le rapport de la gendarmerie de Trélazé. L'oratrice était Marguerite Billot-Thulard.

**Union Française pour le Suffrage des Femmes, 53, rue Scheffer, Paris (16)**  
 UNION FRATERNELLE DES FEMMES, 11, rue Joseph-Bara, PARIS 6 - LIGUE FRANÇAISE POUR LE DROIT DES FEMMES 14, rue Milton.  
 LIGUE D'ÉLECTEURS POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES, 14, rue Mayet, PARIS 6 - CENTRAL-OFFICE, 12, rue Laffite.

**Dans tous les grands pays d'Europe,  
 les Femmes votent ou vont voter:**

**Les Françaises ne votent pas!**

**Les Françaises veulent voter!**

**C'EST LEUR DROIT.** - La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement ou par leurs représentants à sa formation. (Déclaration des Droits de l'Homme, art. 6).

**C'EST LEUR DEVOIR.** - Nul n'a le droit de se désintéresser des affaires publiques.

**C'EST LEUR INTÉRÊT.** - La loi politique ignorant la femme, la loi civile l'infériorise, la loi économique l'écrase.

**C'EST L'INTÉRÊT DE LA FAMILLE.** - Libérer l'épouse de l'incapacité qui pèse sur elle, c'est augmenter sa dignité, accroître le respect qui lui est dû par ses enfants, et consolider ainsi la famille.

**C'EST L'INTÉRÊT DE LA SOCIÉTÉ.** - Le libre et complet développement de toutes les facultés individuelles est indispensable au progrès social et à la prospérité du pays.

**C'EST L'INTÉRÊT DE LA RACE.** - La femme est la protectrice naturelle de l'enfance, l'adversaire irréductible de l'alcoolisme qui engendre la tuberculose, la débauche, la folie et le crime.

**C'EST L'INTÉRÊT DE LA PATRIE.** - Pour se relever de ses ruines, la France a besoin de toutes les compétences, de tous les dévouements, de toutes les énergies.

**C'EST L'INTÉRÊT DE L'HUMANITÉ.** - Donner le bulletin de vote aux épouses et aux mères, c'est leur permettre d'agir pour rendre les guerres impossibles.

**Français !**  
 A quelque parti que vous apparteniez, exigez de vos représentants qu'ils fassent aboutir sans délai la réforme adoptée par la Chambre le 20 Mai 1919, reconnaissant **AUX FRANÇAISES LE DROIT DE SUFFRAGE.**

Imprimerie Générale, A. DREYER - 11, Rue Molitor, Paris

Placement gratuit (Sténo-Dactylo) au siège du Central-Office, 12, rue Laffite

Affiche nationale de l'UFSF - 1934

Deux ans plus tard, après les multiples refus du Sénat d'inscrire la question du vote des femmes à son ordre du jour en 1928, 1929 et 1931, et les provocations misogynes de certains sénateurs lors du débat avorté de juin 1932, le même *Petit Courrier* publia un article de Maria Vérone intitulé « Des actes : pas de vote, pas d'impôt ». Cette coupure de presse, qui figure dans le dossier de la correspondance de Cécile Brunshvicg avec le Maine-et-Loire, lui fut sans doute transmise par Mme Billot-Thulard. Prenant modèle sur la pionnière du féminisme Hubertine Auclert (1848-1914), l'UFSF avait en effet elle aussi annoncé « le refus collectif de l'impôt si le droit de vote n'était pas accordé aux femmes ». Cette nouvelle campagne n'eut pas non plus raison de l'obstruction du Sénat.



Affiche de l'UFSF - Archives C. Brunshvicg - 1 AF 205

Le dimanche **7 mai 1933**, au matin, le groupe angevin de l'UFSF tint sa dernière réunion publique de l'entre-deux-guerres, au Cirque-Théâtre d'Angers. L'annonce de la réunion, parue dans *Le Petit Courrier* de la veille, précisait cependant de « ne plus envoyer les adhésions à Soulaire-et-Bourg », manière indirecte d'annoncer le retrait de Marguerite Billot-Thulard de l'animation du groupe. Le lendemain, le même journal ajoutait que « le Ministre de l'Intérieur [le radical Camille Chautemps] avait délégué M. Belliard, secrétaire général de la Préfecture, pour le représenter au meeting et au banquet », ce qui donnait à la manifestation un tour officiel. De plus, le député radical de la 1<sup>ère</sup> circonscription d'Angers, Emile Perrein, fit partie du bureau du meeting, aux côtés de Mme Launay, vice-présidente du groupe local de l'UFSF<sup>68</sup> et de Mme Aubin, membre. La réunion fut un succès, même si le nombre de participant-e-s indiqué dans le rapport de police (500) était légèrement inférieur à l'audience de la conférence d'André Lorulot trois ans plus tôt (600 personnes). Dans son introduction, Emile Perrein remercia Mme Billot-Thulard de lui avoir proposé la présidence de l'assemblée. L'oratrice principale était **Germaine Malaterre-Sellier** (1889-1967), infirmière-major pendant la Première Guerre mondiale, blessée et décorée de la Croix de guerre, catholique progressiste, dirigeante à la fois de l'UFSF et du Conseil National des Femmes Françaises (CNFF)<sup>69</sup>. Vice-présidente de l'ASF, dont l'UFSF était membre, elle était aussi, si l'on en croit *Le Petit Courrier*, « déléguée française à la Société des Nations ». De fait, d'après le rapport de police, l'oratrice évoqua surtout la situation internationale, la guerre en Chine<sup>70</sup> et la course aux armements qui relançait la menace de guerre en Europe<sup>71</sup>. *Le Petit Courrier*, de son côté, signala dans son compte rendu que Germaine Malaterre-Sellier était déjà venue en 1924 et rapporta qu'elle avait tenu un discours critique envers l'action de la SDN, qui devrait selon elle avoir « une force armée pour faire respecter ses décisions ». L'oratrice fit adopter à la fin de la réunion un « ordre du jour » - une motion -

<sup>68</sup> *Le Petit Courrier* précisait aussi que cette réunion était organisée à l'occasion du congrès annuel de la Fédération du Val de Loire de l'UFSF, dont Mme Launay était la présidente.

<sup>69</sup> Christine Bard, *Les filles de Marianne*, page 135.

<sup>70</sup> Depuis la fin des années 20, la Chine était écartelée entre le gouvernement nationaliste qui contrôlait le sud du pays, le Parti communiste de Mao Zedong qui dirigeait une république soviétique, les « Seigneurs de la guerre », et le Japon, qui avait occupé la Mandchourie en 1931.

<sup>71</sup> Hitler venait de rétablir le service militaire obligatoire et il était sur le point de signer un accord naval avec le Royaume-Uni.

réclamant le suffrage des femmes. Le banquet qui suivit aurait réuni 80 personnes selon la police, dont c'est le dernier rapport sur l'activité féministe en Maine-et-Loire avant la Seconde Guerre mondiale.

### ***La rupture de Marguerite Billot-Thulard avec Cécile Brunschvicg***

Les échecs successifs de l'action féministe, ajoutés à d'autres causes, eurent finalement raison du groupe de Maine-et-Loire de l'UFSF. Aux difficultés déjà signalées, comme l'éloignement d'Angers de la présidente, ou bien encore, les tensions internes autour de la présidence du groupe, notamment dans les années 20, se sont en effet ajoutés les problèmes de santé de Mme Billot-Thulard et de sa trésorière, tombées toutes deux malades dans l'hiver 1932-1933, selon un courrier du début du printemps 1935<sup>72</sup>. C'est dans ce courrier que Mme Billot-Thulard, qui était désormais en retraite, annonce à Cécile Brunschvicg que le groupe angevin de l'UFSF « a vécu »<sup>73</sup>. Elle lui dit textuellement : « les féministes angevines me comprennent, elles, et elles ont confiance en moi ; pourvu que je ne leur demande aucun travail, elles encouragent mon effort », ce qui sous-entendait que ce n'était pas le cas de Cécile Brunschvicg. De plus, les dernières cotisations perçues - en 1933-1934 - ayant laissé un « reliquat de caisse » d'environ 300 F, la présidente du groupe angevin envisageait de l'utiliser pour financer le journal local qu'elle avait fondé, *Fraternité*<sup>74</sup>, et dont elle avait envoyé le n° 1 à la présidente nationale de l'UFSF. Se disant « convaincue de l'utilité de [son] initiative pour la cause que nous défendons depuis 24 ans », durée qui ferait remonter la création du groupe angevin de l'UFSF à l'année 1911, Marguerite Billot-Thulard terminait sa lettre par la phrase suivante : « Tous mes regrets pour notre désaccord à ce sujet », sans ajouter aucune formule de politesse. De toute évidence, les relations entre les deux femmes, qui paraissaient jusque là excellentes, s'étaient nettement détériorées. Et effectivement, Cécile Brunschvicg, dans un courrier totalement impersonnel, répondit sèchement que le groupe devait payer ses cotisations et que le reliquat de la caisse ne devait pas être versé à un journal « non approuvé par le Comité central de l'UFSF »<sup>75</sup>. Leur correspondance, commencée au plus tard en 1918, s'arrêta donc là.

On peut néanmoins remarquer que, dans le cadre de la première vague féministe, le groupe angevin de l'UFSF, bien que dépendant beaucoup du volontarisme d'une seule personne, dura plus longtemps, de 1911 à 1935, que le Groupe Féministe de l'Enseignement Laïque animé par Yvonne Dufour et Gabrielle Bouët, qui ne fut actif qu'une dizaine d'années, de 1923 à 1933. Cela dit, aucun des deux ne réussit à tenir jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

### ***Le groupe UFSF de Saumur***

Quant à Saumur, un groupe y était bien attesté avant 1914, avec comme présidente Mme Peton, 13 rue des Paiens, et comme secrétaire Mlle Dezaunay, professeure au collège de jeunes filles. Cependant, après la guerre, il n'apparaît plus dans aucune des trois autres listes qui figurent dans les dossiers de Cécile Brunschvicg intitulés « Liste des sections locales »<sup>76</sup> et « Relations avec les groupes

---

<sup>72</sup> Lettre du 2 mars 1935 de Mme Billot-Thulard à Cécile Brunschvicg, Archives de Cécile Brunschvicg, 1 AF 90.

<sup>73</sup> « en tant que groupe agissant », précisait-elle toutefois, car elle ne souhaitait pas « prononcer sa dissolution », « dans l'intérêt de la cause ».

<sup>74</sup> Il n'y a pas de trace de ce périodique aux Archives Départementales de Maine-et-Loire (ADML).

<sup>75</sup> Courrier de l'UFSF à Mme Billot-Thulard, 5 mars 1935, Archives de Cécile Brunschvicg, 1 AF 90.

<sup>76</sup> Université d'Angers, Centre des Archives du Féminisme, 1 AF 9.

locaux »<sup>77</sup>. Par ailleurs, la correspondance de Cécile Brunschvicg comprend un échange de courriers datés d'avril 1932 avec le maire radical de cette ville, Robert Amy<sup>78</sup>. Ce dernier avait en effet envoyé à l'UFSF un compte rendu d'une réunion organisée dans sa ville par la Société nationale des femmes françaises et qui avait réuni « la fine fleur de la réaction locale » selon lui, environ 80 personnes, dont seulement trois ou quatre hommes. L'oratrice, proche du groupe conservateur de Louis Marin, avait critiqué Maria Vérone et Cécile Brunschvicg, leur reprochant notamment d'avoir comme but non pas l'affranchissement de la femme, mais « leur noyautement [sic] au profit des partis de gauche ». Dans sa réponse, après l'avoir remercié de ce courrier, Cécile Brunschvicg demanda à Robert Amy de lui indiquer « une femme intelligente susceptible de nous organiser un groupe de notre association ». Elle ajoutait : « Si des groupements comme le nôtre avaient l'appui des partis politiques de gauche, il est certain que nous pourrions faire ensemble du travail utile pour l'avenir », et concluait : « L'esprit de justice devrait pousser les hommes de gauche à réclamer le droit commun pour les femmes comme pour les hommes ». L'échange de courrier en resta pourtant là. On peut en déduire l'absence probable de groupe de l'UFSF à Saumur, au moins dans les années 1920-1930. En tout cas, les archives de Cécile Brunschvicg n'ont gardé aucune trace d'une éventuelle activité dans cette période.

### **Conclusion**

La raison fondamentale du découragement de nombreuses militantes féministes dans les années 30 est claire : en fait, ni la tactique de pression interne via le Parti radical, chère à Cécile Brunschvicg, ni les manifestations publiques, même les plus spectaculaires, comme un lâcher de tracts par avion sur le Sénat le 7 juillet 1932 (une initiative d'Andrée Lehmann, de la LFDL) ou bien encore la manifestation de suffragettes enchaînées organisée le 12 mai 1935 à Paris par la « néophyte du féminisme<sup>79</sup> » Louise Weiss, ne vinrent à bout de l'inertie des sénateurs radicaux de la III<sup>e</sup> République et de leur refus de prendre position en faveur du suffrage féminin. Il fallut donc attendre l'Occupation et l'effondrement du Parti radical, trop déconsidéré par la chute brutale de la III<sup>e</sup> République en 1940<sup>80</sup>, et aussi, il faut bien le dire, peu actif dans la Résistance, à l'exception d'un personnage comme Jean Moulin. Finalement, c'est grâce à un amendement présenté par le communiste Fernand Grenier à l'Assemblée Consultative d'Alger, et adopté à une forte majorité (51 voix contre 16), que les femmes obtinrent enfin le droit de vote en France. Elles l'exercèrent pour la première fois à l'occasion des élections municipales des 29 avril et 13 mai 1945<sup>81</sup>, le premier vote organisé depuis la Libération, mais tout de même soixante-seize ans après le Wyoming, trente-huit ans après la Finlande et vingt-sept ans après les révolutions russe et allemande de 1917-1918...

---

<sup>77</sup> Université d'Angers, Centre des Archives du Féminisme, 1 AF 36.

<sup>78</sup> Courrier de Robert Amy à l'UFSF du 27 avril 1932 et réponse de Cécile Brunschvicg du 29 avril. Cf. Jean-Luc Marais, *Le Maine-et-Loire aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Picard, 2009. Robert Amy (1877-1945) a été maire de Saumur de 1925 à sa révocation en 1940 par le gouvernement de Vichy. Il était négociant en vins.

<sup>79</sup> L'expression est tirée d'un article non signé de la revue de la LFDL *Le Droit des Femmes* d'avril 1936, cité par Christine Bard, *Les filles de Marianne*, page 336-337. Plusieurs organisations féministes reprochaient alors à Louise Weiss de trop se mettre en avant et d'ignorer leur travail passé.

<sup>80</sup> Le 10 juillet 1940, la majorité des parlementaires radicaux, comme d'ailleurs ceux du Parti socialiste et de la droite, votèrent les pleins pouvoirs à Pétain, et seuls 12 d'entre eux s'y opposèrent. Rappelons que les communistes ne siégeaient plus au Parlement depuis la dissolution de leur parti le 27 septembre 1939 (suite au Pacte germano-soviétique) et surtout l'arrestation d'une quarantaine de leurs députés le 8 octobre.

<sup>81</sup> Sauf dans les deux départements alsaciens et le Territoire de Belfort, où elles eurent lieu plus tard, au mois d'août.

## SOURCES

- Archives de Cécile Brunschvicg, Centre des Archives du Féminisme de l'Université d'Angers :
  - 1 AF 9 : Membres dons et cotisations, listes des groupes, sections, délégués et sociétés affiliées à l'UFSF.
  - 1 AF 36 : relations avec les groupes locaux.
  - 1 AF 90 : correspondance (dont le Maine-et-Loire).
  - 1 AF 203 : brochures de l'UFSF.
  - 1 AF 204 : affichage et diffusion de tracts.
  - 1 AF 205 : organisation de conférences.
- *L'Effort social, organe de l'Anjou socialiste, syndicaliste, coopératif*, journal bimensuel, puis hebdomadaire (1918-1922 puis 1928-1935), Archives départementales de Maine-et-Loire (ADML).
- *L'Europe nouvelle, revue hebdomadaire des questions extérieures, économiques et littéraires*, 1918-1940 (consultée sur Gallica.fr).
- *L'Ouest-Eclair*, quotidien (1899-1944), édition du Maine-et-Loire, archives en ligne du site du quotidien *Ouest-France*.
- *Le Petit Courrier*, quotidien (1896-1944), Archives Départementales de Maine-et-Loire (en ligne).

## BIBLIOGRAPHIE

- Jean-Pierre AZEMA, *De Munich à la Libération, 1938-1944*, Points Histoire, Editions du Seuil, 1979.
- Christine BARD, *Les femmes dans la société française au 20<sup>e</sup> siècle*, Armand Colin, 2001.
- Christine BARD, *Les filles de Marianne, Histoire des féminismes, 1914-1940*, Fayard, 1995.
- Marianne ENCKELL, Guillaume DAVRANCHE, Rolf DUPUY, Hugues LENOIR, Anthony LORRY, Claude PENNETIER, Anne STEINER, *Les Anarchistes, Dictionnaire biographique du mouvement libertaire francophone*, Editions de l'Atelier, 2014.
- Cécile FORMAGLIO, exposition virtuelle *Cécile Brunschvicg, au cœur de la République*, site [musea.univ-angers.fr](http://musea.univ-angers.fr) (consulté en juin 2013).
- Christian GRAS, *Alfred Rosmer et le Mouvement Révolutionnaire International*, Maspero, 1971.
- Jean MAITRON, Claude PENNETIER (dir.), *Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier français, période 1914-1939, tomes 16 à 44*, Editions ouvrières/Editions de l'Atelier, 1981-1997.
- Jean-Luc MARAIS, *Le Maine-et-Loire aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Picard, 2009.
- Maurice POPEREN, *Syndicats et luttes ouvrières au pays d'Anjou*, 1964.

## Les Cahiers du CESA / Numéros parus :

N° 1 : *Féminisme et syndicalisme - Les archives d'Yvonne Dufour et du groupe féministe de l'enseignement laïque de Maine-et-Loire (1923-1933)*, octobre 2011, 20 pages.

N° 2 : *Des Pétreoleuses aux Danaïdes, aspects du mouvement féministe à Angers (1974-1987)*, novembre 2011, 40 pages.

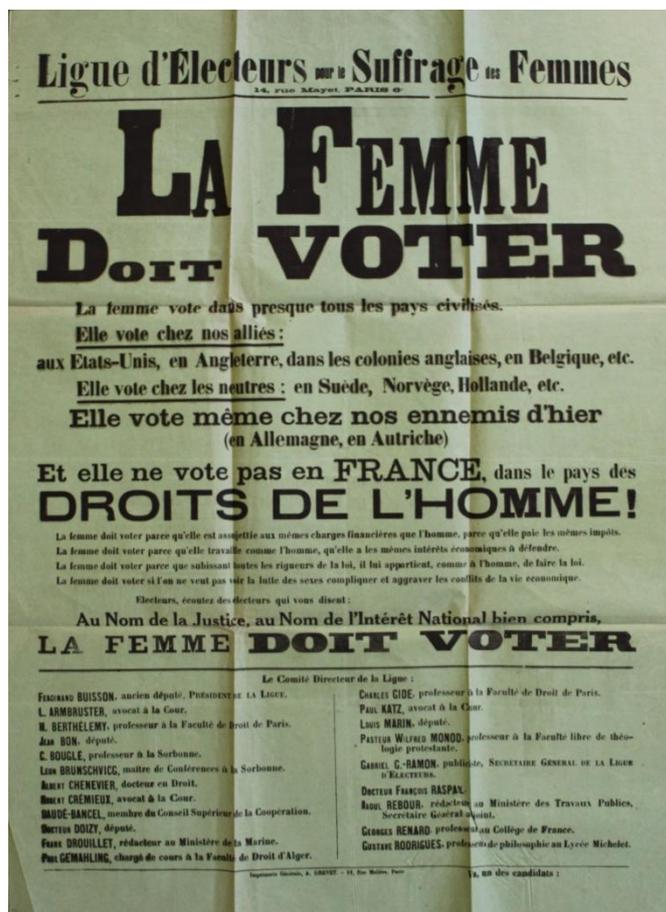
N° 3 : Maurice POPEREN, *Le mouvement ouvrier angevin (1914-1948)* mars 2012, 52 pages.

N° 4 : *Le Parti ouvrier internationaliste en Anjou, fragments d'histoire du mouvement trotskyste en Maine-et-Loire (1936-1939)* mars 2013, 28 pages.

N° 5 : *L'ennemi intérieur, Les inscrits au Carnet B en Maine-et-Loire dans les années 30*, avril 2013, 24 pages.

N° 6 : *Des Espagnols rouges à Angers en 1934, entre xénophobie officielle et solidarité ouvrière*, janvier 2014, 20 pages.

N° 7 : *Le « travail femmes » de la Ligue communiste (1969-1973). L'activité féministe de la section française de la Quatrième Internationale*, octobre 2014, 44 pages.



Affiche non datée de la LESF - Archives Cécile Brunschvicg - 1 AF 204

Site internet : <http://cesa49.free.fr>

Contact : [cesa@numericable.fr](mailto:cesa@numericable.fr)